



DATE de CONVOCATION
28 SEPTEMBRE 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 5 octobre 2026**

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice : 40
Présents : 33
Votants : 38
Procuration : 5

L'an deux mille vingt six, le cinq octobre à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Patrice LE PENHUIZIC.

Étaient présents :

M. Michel GRIGNON, M. Jonathan SEKLI, Mme Sophie JUBIN, Mme Claire MAHÉ, M. Pascal HERVIEUX, Mme Sylvie BOULO, Mme Camille LE CLAIRE, M. Yannick NICOLAS, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Laëtitia ÉON, M. Serge LUBERT, Mme Sylvie GAIN, Mme Sandra ROUSSELET, M. Joël TRIBALLIER, Mme Morgane RÉTHO, M. François HERVIEUX, M. Pascal QUIMBRE, M. Marcel ARS, M. Jean-Yves BOUSSO, M. Jean-Pierre GALUDEC, M. Boris LEMAIRE, Mme Delphine JEANNIN, M. Jean-Pierre LE METAYER, Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER, M. Maxime PICARD, Mme Evelyne LE NORMAND, Mme Albane DIEU, Mme Marie HAMEL-FAURE, M. Kevin MENANT, Mme Maryse GÉRARD, M. Stéphane COMBEAU, M. Thierry AUTRAN, Mme Colette GORRÉ

Étaient absents :

Mme Stéphanie BODIN-LEMOINE, M. Alain LOUIS

Absent(s) ayant donné pouvoir :

M. Pascal GUIBLIN a donné pouvoir à Mme Sandra ROUSSELET
Mme Gaëlle ROLLIN a donné pouvoir à Mme Morgane RÉTHO
Mme Sophie SOULIMAN a donné pouvoir à M. Marcel ARS
Mme Isabelle GUILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GALUDEC
M. Anthony LECOINTRE a donné pouvoir à Mme Albane DIEU

Secrétaire de séance : M. Stéphane COMBEAU

N°C2026 234 - ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des représentants au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) - Complément à la délibération C2026 214 - Suite des désignations

Rapporteur : M. Patrice LE PENHUIZIC, PRESIDENT

Suite au Conseil Communautaire du 27 avril 2026,

La composition de la commission selon le nombre de membres titulaires de la commission fixé à 1 représentant par commune dont 4 seront issus du Conseil Communautaire soit **13 membres**.

Le Président de Questembert Communauté présidera la commission et
 Il sollicitera les associations d'usagers et les associations représentant les personnes handicapées (tous handicaps), personnes âgées, les acteurs économiques...etc.

Les communes étaient invitées par courrier du Président en date du 12 mai 2026 à désigner des représentants pour siéger à une commission intercommunale Accessibilité.

Commune	Membres Titulaires (Nom Prénom)
Berric	Valérie CROIX (élue municipale) Michel GRIGNON (Maire - VP Services Techniques/Équipements/Piscine)
Caden	Élodie FOURAGE (élue municipale)
La Vraie-Croix	Sandrine DEJARDIN (élue municipale)
Larré	Camille LE CLAIRE (Maire - Conseillère communautaire)
Lauzach	Fabienne DUBOS (élue municipale)
Le Cours	Joël TRIBALLIER (VP Urbanisme/Gémapi/Logement)
Limerzel	Eric LUCAS (élu municipal)
Malansac	Manuella DRUGEON (élue municipale)
Molac	Frédérique GRIFFON (élue municipale)
Pluherlin	Sandrine CHAUSSEREAU (élue municipale)
Questembert	Jean-Pierre LE MÉTAYER (conseiller communautaire) Laurent GUÉRISSE (élu municipal)
Rochefort-en-Terre	Bénédicte DOUAUD-LAMBERT (élue municipale)
Saint-Gravé	Colette GORRÉ (conseillère communautaire)

Sur avis du Bureau Communautaire du 24 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du Conseil Communautaire décident :

- De valider la liste ci-dessus des représentants à siéger à la Commission Intercommunale d'Accessibilité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

A Questembert, le 8 octobre 2026

Le Président,

Patrice LE PENHUIZIC



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de Questembert Communauté dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Dans ce même délai, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Signé par : Patrice LE PENHUIZIC

Date : 08/10/2026

Qualité : PRÉSIDENT